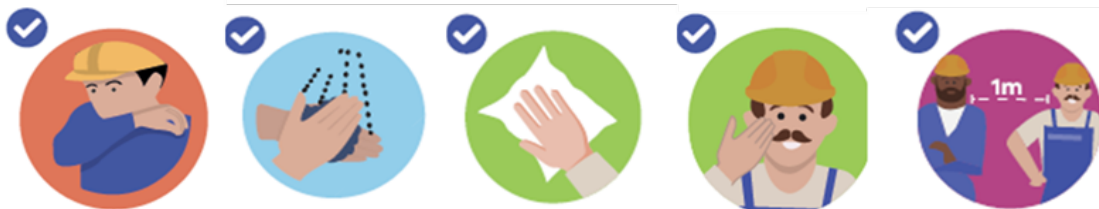


Les gestes barrières à tout moment



Dans le cas où la distance de 1m
ne peut être respectée,
le port du masque de protection est obligatoire

1- Prérequis de l'activité

• Figurent dans le périmètre de la présente fiche les principaux travaux suivants :

- *L'entretien des fissures (réparation des épaufrures, colmatage ou scellement ; ou création d'un joint et garnissage)*
- *L'entretien des joints (réparation des épaufrures, injection sous dalle ou réfection de dalle ou post-goujonnage)*
- *L'entretien des cassures, morcellements et départs de matériaux (excavation, réparation avec mortiers, scellement, réfection localisée de joint)*
- *Les réparations structurelles (réfection localisée de joint – dégarnissage, sciage, garnissage –, scellements, réparation avec mortiers, post-goujonnage, couture ou agrafage, sciage d'un joint, jointoiement, réfection de dalle, injection sous dalle)*
- *Les traitements ou l'entretien de surface (bouchardage, grenailage, hydrosablage, hydrorégénération, micro-rabotage, ponçage, rabotage, rainurage)*
- *Les interventions sous l'ouvrage (sciage, démolition, terrassement, remblayage, fermeture)*

Ces opérations seront détaillées par postes :

- *Amenée et repli du matériel*
- *Opérations de diagnostic*
 - *Carottage de revêtements*
- *Opérations d'entretien courant*
 - *Réparation d'épaufrure (excavation, réparation avec mortiers)*
 - *Colmatage, scellement*
 - *Dégarnissage*
 - *Sciage : création ou élargissement de joint, sciage de dalle (béton durci)*
 - *Garnissage à chaud ou à froid, pontage*
 - *Post-goujonnage, couture ou agrafage*

- Traitements de surface (béton durci)
- Opérations de réparation
 - Réfection de dalle
 - Injection sous dalle
 - Intervention sous ouvrage

• Fiches de prévention Covid-19 sur les thèmes : Transport / Déplacement, Habillage / Déshabillage, Lieux de vie, Accueil, Gestes de premiers secours et EPI spécifiques Covid-19.

Le référent Covid-19 aura la responsabilité d'informer les salariés et de veiller à l'application des consignes.

2- Évaluation des conditions de mise en œuvre du Guide sanitaire Covid 19 pour la Construction



Selon les Professionnels réunis sous l'égide du Specbea, les activités objet de la présente fiche ont fait l'objet d'une évaluation du niveau des remédiations afin d'être réalisées aux conditions sanitaires essentielles.

La présente fiche ne se substitue pas à l'analyse des risques de l'entreprise.

Appréciation générale du niveau de difficulté d'adaptation du ou des modes opératoires en référence au Guide BTP dans sa version du 10/04/2020. Les trois niveaux sont d'exigence égale quant aux préconisations du guide de l'OPPBTP. Ils se distinguent sur les modalités de mise en œuvre.

Niveau 1 : mesures avec adaptation des modes opératoires et de l'organisation.

Niveau 2 : mesures nécessitant des changements importants des modes opératoires et de l'organisation.

Niveau 3 : mesures exigeant des changements majeurs des modes opératoires et de l'organisation.

*Pour ce thème, la couleur du niveau est **ORANGE (Niveau 3)**.*

3- Mesures barrières particulières à adopter pour satisfaire au Guide OPPBTP

A. Mesures exceptionnelles générales :

Référent Covid-19 local : Mise en place d'un responsable Covid-19 au sein de chaque équipe en charge de préparer les protections pour l'équipe à la veille de la journée d'intervention et du contrôle des quantités des protections pour les tâches journalières.

Mesures et gestes barrière :

Favoriser la distanciation $d > 1m$ lorsque c'est possible et privilégier l'organisation d'équipes continues dans le temps.

Équipements de protection Covid-19 : [complément à fiche n°6 Routes de France]

L'ensemble d'une équipe avec $d < 1m$ doit être pourvue d'équipements de protection respiratoire de même niveau pour assurer la protection collective et individuelle. Il convient de noter que pour les cas de port de protections respiratoires avec valve ou soupape, il est recommandé que les collaborateurs soient équipés, dans les cas de distanciation impossible, d'une protection respiratoire de même niveau.

Il convient de noter que si le risque de non-respect des règles de distanciation avec des tiers, par exemple des riverains, est avéré, il est recommandé de faire porter des masques de protection respiratoire assurant la protection individuelle des collaborateurs.

Par ailleurs, le port d'un équipement de protection respiratoire peut réduire la résistance à l'effort physique et peut donc s'accompagner d'un aménagement de pauses plus nombreuses.

L'attention des opérateurs doit être portée sur le fait de ne porter les mains au visage qu'après avoir retiré les gants éventuels et s'être lavé les mains.

S'équiper et se déséquiper en EPI : [complément à la Fiche n°6 Routes de France]

Avant :

- *Se laver les mains*
- *Mettre le masque et les lunettes éventuels*
- *Mettre ses gants usuels de travail ou à défaut des gants jetables*

Après :

- *Retirer les gants usuels de travail ou jetables puis les lunettes de protection et enfin le masque*
- *Jeter les gants jetables et le masque dans le conteneur identifié pour les déchets souillés Covid-19*
- *Se laver les mains et nettoyer ses lunettes de protection et les gants usuels imperméables de travail.*

Engins, matériel et outillage :

Outillage individuel : lorsque possible, disposer d'un bac individuel avec l'outillage individuel et les EPI usuels et liés au Covid-19.

Engins, matériel et outillage partagé :

Favoriser l'affectation personnalisée sur la journée.

Dans le cas d'une utilisation partagée, prévoir la désinfection des surfaces de contact entre utilisateurs,

Télécommandes, radiocommandes, talkie-walkies, ... : à envelopper d'un sac étanche, qui sera jeté après utilisation.

Nettoyage du matériel et de l'outillage : il s'effectue avec des lingettes désinfectantes jetables ou avec produit désinfectant et essuie-tout jetable, ou avec pulvérisation de produit désinfectant suivant le matériel à nettoyer et en respectant les recommandations et la Fiche de Données de Sécurité (FDS) du fabricant.

B. Amenée et repli du matériel

Tache ou étape du mode opératoire	Mesures exceptionnelles de remédiation Covid 19		
	Organisation	Technique	Humaine
<p>Amenée et repli du matériel <i>2 opérateurs avec distanciation très difficile (suivant la charge)</i></p> <p>Niveau 2</p>	<p>Privilégier la mise en place d'une équipe continue de l'amenée du matériel à la réalisation</p> <p>Assurer le stockage du matériel sur le chantier</p>	<p>Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après manutention sur les zones de contact</p> <p>En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection</p> <p>Porter des gants usuels</p>	<p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19</p>

C. Opérations de diagnostic

Tache ou étape du mode opératoire	Mesures exceptionnelles de remédiation Covid 19		
	Organisation	Technique	Humaine
<p>Carottage de revêtements <i>Distanciation possible</i></p> <p>Niveau 1</p>	<p>Assurer la distanciation avec opérateur unique</p>	<p>Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation</p> <p>En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection</p> <p>Porter les EPI usuels pour le carottage</p> <p>Porter des gants usuels</p>	<p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19</p>

D. Opérations d'entretien courant

Tache ou étape du mode opératoire	Mesures exceptionnelles de remédiation Covid 19		
	Organisation	Technique	Humaine
Réparation d'épaufrures <i>Distanciation possible</i> Niveau 1	Assurer la distanciation avec opérateur unique Conserver la distance de sécurité de 1m entre tous Individualiser les outils	Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter des gants usuels	Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19
Colmatage, scellement <i>2 opérateurs avec distanciation possible</i> Niveau 2	Assurer la distanciation avec opérateur unique A défaut, privilégier la mise en place d'une équipe continue Si possible, conserver la distance de sécurité de 1m entre tous Individualiser les outils	Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter des gants usuels	Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19
Dégarnissage <i>Distanciation possible</i> Niveau 1	Assurer la distanciation avec opérateur unique Conserver la distance de sécurité de 1m entre tous Individualiser les outils et matériel	Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter des gants usuels	Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19
Sciage : création ou élargissement de joint, sciage de dalle (béton durci) <i>Distanciation possible</i> Niveau 1	Assurer la distanciation avec opérateur unique Conserver la distance de sécurité de 1m entre tous Individualiser les outils et matériel	Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter le masque et les lunettes de protection usuels Porter des gants usuels	Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19

<p>Garnissage à chaud ou à froid, Pontage <i>2 opérateurs avec distanciation très difficile (fondeur ou remorque de garnissage)</i> Niveau 3</p>	<p>Assurer la distanciation avec opérateur unique A défaut, privilégier la mise en place d'une équipe continue Si possible, conserver la distance de sécurité de 1m entre tous</p>	<p>Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter le masque et les lunettes de protection usuels éventuels Porter des gants usuels</p>	<p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19</p>
<p>Post-goujonnage, couturage ou agrafage <i>2 opérateurs avec distanciation très difficile</i> Niveau 3</p>	<p>Assurer la distanciation avec opérateur unique A défaut, privilégier la mise en place d'une équipe continue Si possible, conserver la distance de sécurité de 1m entre tous</p>	<p>Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter le masque et les lunettes de protection usuels Porter des gants usuels</p>	<p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19</p>
<p>Traitement de surface <i>Distanciation possible (béton durci)</i> Niveau 2</p>	<p>Assurer la distanciation avec opérateur unique A défaut, privilégier la mise en place d'une équipe continue de l'amenée du matériel à la réalisation Si possible, conserver la distance de sécurité de 1m entre les opérateurs (ex : machine et aspiration)</p>	<p>Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter le masque et les lunettes de protection usuels éventuels Porter des gants usuels</p>	<p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19</p>

E. Opérations de réfection

Tache ou étape du mode opératoire	Mesures exceptionnelles de remédiation Covid 19		
	Organisation	Technique	Humaine
<p>Réfection de dalle <i>Groupe >2 opérateurs avec distanciation impossible</i> Niveau 3</p>	<p>Organisation d'un décalage des mises à poste pour les différentes tâches Privilégier la mise en place d'une équipe continue</p>	<p>Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation Chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter le masque et les lunettes de protection usuels éventuels Porter des gants usuels</p>	<p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19</p>
<p>Injection sous dalle <i>Distanciation possible</i> Niveau 2</p>	<p>Assurer la distanciation avec opérateur unique A défaut, privilégier la mise en place d'une équipe continue Si possible, conserver la distance de sécurité de 1m entre tous</p>	<p>Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter des gants usuels</p>	<p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19</p>
<p>Intervention sous ouvrage <i>Groupe >2 opérateurs avec distanciation impossible</i> Niveau 3</p>	<p>Organisation d'un décalage des mises à poste pour les différentes tâches Privilégier la mise en place d'une équipe continue</p>	<p>Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation Chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter le masque et les lunettes de protection usuels éventuels Porter des gants usuels</p>	<p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19</p>

4- Ressources documentaires associées

- Gouvernement : [Informations CORONAVIRUS](#)
- Ministère du Travail : [Coronavirus : Questions/réponses pour les entreprises et les salariés](#)
- Ministère du Travail : [Coronavirus - COVID-19 | Sécurité et santé des travailleurs : les obligations générales de l'employeur et sa responsabilité](#)
- [Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus COVID-19](#)
- [Fiches métiers du ministère du travail](#)
- Boîte à outils : [Fiches](#) établies dans le cadre du guide de préconisation Covid-19 par l'OPPBTP, dont notamment :
 - Référent Covid-19 : mise en place et fiches de poste type
 - Les bons gestes pour se protéger sur le chantier et dans l'atelier du BTP,
 - Se laver les mains pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP,
 - Porter efficacement son masque pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP.

5- Liens avec les documents obligatoires et contractuels

Document Unique d'Évaluation des Risques

PPSPS ou Plan de Prévention

Attestation de mise à disposition matériel sanitaire signée par les deux parties

Protocoles de livraison, chargement et déchargement

6- Informations utiles

Fournitures spécifiques Covid-19 :

- Lingettes désinfectantes type WIP'Anios (poignées, claviers d'ordinateur, sièges de toilettes, véhicules, engins, outillages...) - Spray désinfectant
- Savon liquide ou solution hydroalcoolique
- Essuie-mains jetables
- Si possible poubelles à pédale et couvercle pour jeter les consommables d'hygiène après usage - Sacs à déchets
- Gants usuels de travail
- Gants jetables pour manipuler les poubelles et pour assurer le nettoyage et la désinfection
- En cas d'absence de point d'eau sur le lieu de travail, bidons d'eau étiquetés « eau de lavage mains ».